Envoyé en préfecture le 12/11/2026
Reçu en préfecture le 12/11/2026
Publié le
ID : 056-215601048-20261105-DELIB2026_49-DE

MAIRIE DE LANVAUDAN

Département
du **MORBIHAN**
Arrondissement
de **LORIENT**

Registre des Délibérations du Conseil Municipal de
la Commune de LANVAUDAN, pendant l'année 2026

L'an deux mille vingt-six le cinq novembre à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de Lanvaudan, régulièrement convoqué le vingt-cinq septembre, s'est réuni au lieu de ses séances sous la présidence de Monsieur Patrick LE CALOCH, Maire.

Présents : LE CALOCH Patrick, PATIN Hélène, LE QUAY Michel, SALAÜN Nicole, EMERY Morgan, LE BOLAY Chantal, LE CORRE Floriane, GRAIGNIC Béatrice, OGER François, MAES Tatiana, MARLIERE David, LUBAC Alexandre, RACAPE Sonia, MANTRANT Jane.
Absent ayant donné procuration : HORELLOU Pierre donne pouvoir à Morgan EMERY

Monsieur Alexandre LUBAC a été nommé secrétaire de séance

2026/49 : Rapport d'activités 2025 Morbihan Energies

En application de l'article L5211-39 du Code général des collectivités territoriales, le rapport d'activité 2025 devra faire l'objet d'une communication au conseil municipal avant le 31 décembre 2026.

Ce rapport fait l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal en séance publique.

Conformément à ces dispositions, le président de Morbihan Energies a communiqué à chacune des communes membres son rapport d'activité de l'année 2025.

Après avoir pris connaissance des éléments, le Conseil municipal :

- ARTICLE 1 : PREND ACTE de la communication du rapport d'activités 2025 de Morbihan Energies.
- ARTICLE 2 : PRÉCISE que ledit rapport sera mis à disposition du public conformément à la loi.

Certifié exact, pour copie conforme

Le Maire,
Patrick LE CALOCH

Le secrétaire de séance,
Alexandre LUBAC